

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires, techniciens, souscripteurs, tarificateurs... des sociétés d'assurance, de réassurance, des mutuelles, des institutions de prévoyance, du courtage, de l'audit et du conseil.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les principes et méthodes de tarification non-proportionnelle en réassurance de personnes. S'entraîner à effectuer soi-même des calculs de tarif. Comprendre l'intérêt de la réassurance non-proportionnelle dans l'environnement Solvabilité II (impact sur le SCR et sa prise en compte dans la tarification).

Quelles méthodes mobilisées ?

Les apports théoriques sont largement illustrés par des travaux pratiques d'application réalisés sur Excel/R par les participants.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales en prévoyance. Bases d'Excel, de statistiques et de probabilités.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Samuel WEILL,
Tarificateur chez un grand réassureur français. Membre associé de l'Institut des Actuaristes.



Qu'allez-vous apprendre ?

MATINÉE

Principes de tarification des excédents de sinistres par risques

- Tarification à l'exposition
- Tarification à l'expérience
- Clauses et spécificités contractuelles (limites et/ou franchises aggregate ...)

Éléments de tarification des excédents de sinistres par évènement

- Principales composantes du risque
- Le marché de la Rétrocession

APRÈS-MIDI

Éléments de tarification des excédents de perte annuels

- Tarification à l'exposition
 - Tarification par approche déterministe
 - Tarification par approche stochastique et prise en compte de l'impact sur le SCR
- Tarification à l'expérience
- Tarification de la Tranche non Travaillante par modélisation paramétrique

Études de cas

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

La formation en pratique...

Quand et où ?

12 octobre 2021

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 250 € HT + TVA 20%, soit 1 500 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formateur excellent et très pédagogue ! Les cas pratiques sont bien construits. Les outils mis à disposition sont très bien faits. Formation de grande qualité sur la tarification en réassurance non- proportionnelle. »

TL, Chargé d'études actuarielles – HUMANIS

« Très bonne, excellente formation ! Pédagogique, adaptée, pertinente. »

MPL, Responsable domaine études statistiques et actuarielles – COVEA

« Formation très intéressante. Beaucoup de pédagogie. Les exercices permettent d'allier la théorie et la pratique. Le recul du formateur sur le sujet permet de fluidifier son discours et apporter une réponse à nos questions. »

FS, Responsable d'équipe – HUMANIS